8 Novembre 2014, lors du dépouillement du 1er tour de l'élection du président de l'OJM (Ordre des journalistes de Madagascar). Rolly Mercia, alors Dg du Groupe de Presse Sodiat de Mamy Ravatomanga, après avoir été jeté comme un malpropre de son poste de ministre de la Communication (nommé le 26 mars 2011 par le président de la Transition) par le régime Hvm qui l'a repêché le 20 avril 2017. Grâce à Mbola Rajaonah alias Mbola Tafaray, conseiller présidentiel. Il faut et il importe de le préciser car cela aura son importance dans pas longtemps...

ORDRE DES JOURNALISTES DE MADAGASCAR (OJM)

Déclaration commune des cinq Vice-présidents de l'Ordre des Journalistes de Madaga

« Non à l'interférence du gouvernement sur la délivrance des cartes professionnell

Ce mercredi 08 novembre

Nous, cinq Vice-présidents de l'OJM, représentant les six provinces de Madagascar, ter réagir fermement et alerter l'ensemble de la profession ainsi que l'opinion publique s dérives concernant la création d'une commission de délivrance de carte professionnell les journalistes.

1) Nous dénonçons l'illégalité de la décision unilatérale du ministre de cr commission pour la délivrance de la carte de presse professionnelle et d'en no les membres, en totale violation des dispositions légales sur le sujet. L'article 54 loi n°2016-029 portant code de la communication médiatisée parle très clair de **« commission paritaire au sein de l'Ordre des Journalistes pour la déliv d'une carte d'identité professionnelle des journalistes»**. La commission cr complètement écarté l'Ordre des Journalistes qui n'a même pas été consulté p mise en place.

2) Les membres élus de l'OJM au niveau de chaque région sont les seuls habi identifier les vrais journalistes qui méritent leur carte professionnelle. Une stru régionale a déjà été mise en place depuis le début de cette année pour procéd recensement de ces journalistes suivant l'instruction du bureau national de l'O

3) Selon l'article 55, **« Il est créé au sein de l'Ordre des journalistes une comm paritaire composée de représentants du Ministère de tutelle, des représentan journalistes et des représentants des organisations patronales de la communi médiatisée. Elle est chargée de délivrer la carte d'identité professionnel journaliste conformément aux dispositions de l'article 54 ».** A notre connaissa n'y a eu aucune assemblée générale des journalistes ni celle des organis patronales afin de désigner leurs représentants respectifs au sein de la comm paritaire.

[redacted]

REPOBLIKANI MADAGASKARA
Fitiavana • Tanindrazana • Fandrosoana

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conférence de presse du Ministre de la Communication et des Relations avec les Institutions : Commission de délivrance des cartes de presse et poursuite des fauteurs de trouble sur Facebook au menu

Lors d'une conférence de presse qu'il a donnée à la salle de réunion du Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions, ce lundi 13 Novembre, le Ministre en charge de la Communication, Harry Laurent RAHAJASON, et en sa qualité de Porte-parole du Gouvernement, a souligné trois points essentiels :

Mise en place de la Commission de Délivrance de la Carte d'Identité Professionnelle des Journalistes

Effectivement, la Loi n° 2016-029 portant Code de la Communication médiatisée stipule en son Article 54 qu'une commission paritaire au sein de l'Ordre des Journalistes délivre la carte professionnelle des journalistes. Mais comme cette commission paritaire n'a pas encore été instituée, en attendant les consultations à mener au niveau de la plateforme de dialogue pour l'application des dispositions dudit Code faisant l'objet de réserves d'interprétation, le Ministre s'est référé aux dispositions transitoires de l'Article 203 qui permet à l'actuelle Commission de poursuivre la délivrance des cartes suivant sa composition actuelle, laquelle est inclusive avec des représentants des Patrons de presse et journalistes (privés et publics).Quelques représentants qui ne sont plus des journalistes ont été remplacés pour le bon fonctionnement de la Commission.
Dans un souci d'assainissement du métier du journalisme, la Commission de Délivrance de la Carte Professionnelle jugera suivant la loi, mais aussi suivant la pratique internationale, les journalistes qui remplissent les principaux critères ci-après:

- Etre titulaire d'un brevet de qualification ou certificat délivré par un établissement de formation professionnelle en journaliste ;
- Exercer d'une manière permanente la profession pendant trois années consécutives depuis au moins 3 ans au sein d'un organe de presse légalement constitué.

Le Ministre Harry Laurent RAHAJASON a insisté sur ces critères étant donné l'existence des faux journalistes qui salissent l'image des journalistes professionnels Malgaches.

Poursuite des fauteurs de trouble publique et des incitations à la haine sur le réseau Facebook.

Le Ministre en charge de la Communication a déclaré qu'une traque contre les auteurs d'infraction troublant l'ordre public et véhiculant la haine sur Facebook est en cours. Ces facebookers créent la panique générale, en déférant des rumeurs et en propageant de fausses informations.
Le Ministre de la Communication et des Relations avec les Institutions conjointement avec Le Ministre de la Sécurité Publique ont pris donc leurs responsabilités et appliqueront les lois en vigueur sur la cybercriminalité pour préserver l'ordre public, pour un apaisement social. Le Ministre en charge de la Communication d'expliquer que l'Etat dispose désormais des matériels informatiques nécessaires pour ce faire.

Comportements indignes de certains journalistes

Le Ministre de la Communication et des Relations avec les Institutions n'a pas manqué de dénoncer les comportements de certains journalistes de la Capitale qui, ces derniers temps, guidés par la haine et le manque de professionnalisme, continuent de diffuser des fausses nouvelles et commettent des provocations en tous genres. Et quand ils ont été poursuivis judiciairement par leurs victimes, ils se protègent des dispositions de l'actuel Code qu'ils ont pourtant rejeté avec véhémences

Antananarivo, 13 Novembre 2017

La Cellule Communication
auprès du Ministère de la Communication
et des Relations avec les Institutions

[redacted]

HOLAFITRY NY MPANAO GAZETY ETO MADAGASIKARA
FIFIDIANANA FILOHA
1
Tahirimanitra RALAMBOMAHAY (LAMBO Tahiri)
2
Joël RALAIVAOHITA
3
Hervé RAKOTOZANANY
4
Gérard RAKOTONIRINA
5
Soava ANDRIAMAROTAFIKA
00084811
www.madagate.com

EXTRAITS DE LA LISTE DES 1200 JOURNALISTES ACCREDITES

1181	HERINIAINA Bienheureuse Sophie	201 032 034 636	Viva Fianarantsoa
1182	MAMINOTADIAVINA Voniaribenja	208 171 006 186	Viva Fianarantsoa
1183	RASOLONIRAINY Haritiana	220 131 003 602	Viva Fianarantsoa
1184	RAZANAJAFY Francis	305 011 002 837	Xinhua (Chine nouvel
1185	RAKOTOBE Ary-Misa	103 051 003 826	Ihlas News agency
1186	ANDRIAMANDROSO Herimiamina	101 251 052 524	Info sans frontière
1187	RAKOTOMIARINTSOA Nirina Lalao Claude	117 311 002 235	Info sans frontière
1188	RANARISON Aimé Gabriel	101 221 039 410	Info sans frontière
1189	ZENONE Philippe Pierre Maurice	13 BC 212 35	La Tribune de Diégo
1190	MANSUY Jean Baptiste	08CP 80795	La Tribune de Diégo
1191	KOTOSON Cerveau Luis Marx	101 221 068 092	La Tribune de Diégo
1192	RAKOTONIRAINY Andry	718 991 031 612	Madagate
* 1193	RAMAMBAZAFY Jeannot Pascal Elysé	101 211 052 175	Madagate
1194	RANDRIANARISON Naina Hanta Harilala	113 301 013 153	Madagate
1195	ANDRIANAVALONARIVONY Zoelisoa Haja Nirina	101 252 106 772	Orange Madagascar
1196	RAHARIJAONA Renaud Rianasoa	101 231 123 358	Orange Madagascar
1197	RAJAONARISON Andriambololona Falimaheriniaina Rija	101 241 086 124	Orange Madagascar
1198	RANDRIANARISOA Landivola Malalatiana	117 072 011 874	Orange Madagascar
1199	RAZAFISON Rivonala Albin	313 011 007 468	Sci Dev Net on line
1200	RATSIAZO Léa	101 252 080 035	Tribune on line

Arrêtée la présente liste au nombre de MILLE DEUX CENTS (1200) journalistes accrédités.

Fait à Antananarivo, le 17 Septembre 2014.

La Commission :
Président : *RANJALAHY Sylvain*
Membres : *TAITSY Gilbert - RABEMANANJARA Nicolas - RAKOTONIRINA Gérard - RAHERINANDRASANA Tharcisius.*

Le Président,

RANJALAHY Sylvain

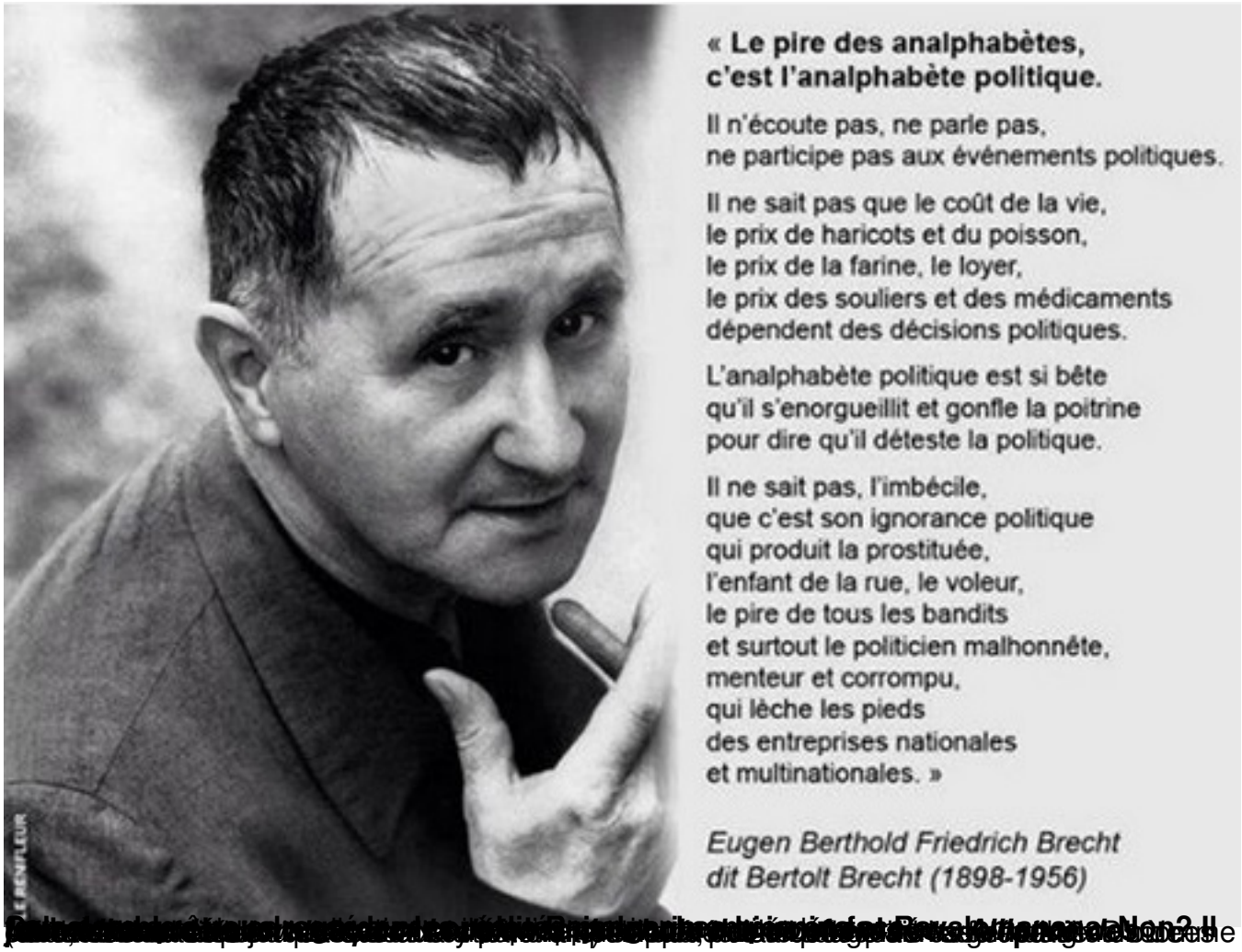
« Le pire des analphabètes,
c'est l'analphabète politique.
Il n'écoute pas, ne parle pas,
ne participe pas aux événements politiques.
Il ne sait pas que le coût de la vie,
le prix de haricots et du poisson,
le prix de la farine, le loyer,
le prix des souliers et des médicaments
dépendent des décisions politiques.
L'analphabète politique est si bête
qu'il s'enorgueillit et gonfle la poitrine
pour dire qu'il déteste la politique.
Il ne sait pas, l'imbécile,
que c'est son ignorance politique
qui produit la prostituée,
l'enfant de la rue, le voleur,
le pire de tous les bandits
et surtout le politicien malhonnête,
menteur et corrompu,
qui lèche les pieds
des entreprises nationales
et multinationales. »
Eugen Berthold Friedrich Brecht
dit Bertolt Brecht (1898-1956)

www.madagate.com
Gasy

MADAGATE
7:06

Jeannot Ramambazafy - 19 novembre 2017